

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
 DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille dix-huit, le 29 juin à 9 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni au siège de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, 299 rue du Haut des Granges – 27300 Bernay, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 21 juin 2018

Nombre de membres	Étaient présents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, M. ARNAUD, Mme BINET, M. DU MESNIL-ADELÉE, M. GRIHAULT, M. GUÉNIER, Mme JORISSEN, M. MALARGÉ, M. MALHERBE, Mme VATINEL
En exercice : 21	
Présents : 11	
Votants : 11	

Étaient absents : Mme BLOTIERRE, M. DELAMARE, Mme ERARD, M. KAREB, M. PALADE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme TERRASSE, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VANDERHOEVEN

Pouvoirs : aucun pouvoir a été communiqué.

Secrétaire de séance : Monsieur Michel DU MESNIL-ADELÉE

Objet : Modification du règlement intérieur de l'Espace de Vie Sociale

PJ : règlement

Monsieur le Président rappelle que le Conseil d'Administration du 6 avril 2018 a approuvé le règlement intérieur de l'Espace de Vie Sociale par délibération D026/2018.

Cependant, afin de notifier les évolutions actées en termes de location et de mise à disposition des salles et équipements de l'Espace de Vie Sociale, Monsieur le Président propose les modifications suivantes, portant sur le pôle ressources :

Le Pôle ressources est un lieu où :

- *Les associations du territoire du C.I.A.S., sous convention, et les partenaires du C.I.A.S. trouvent une aide logistique gratuite (prêt de salle, matériel...),*
- *Les associations hors territoire du C.I.A.S. et les organismes non associatifs bénéficient de cette même logistique sous convention tarifiée par le Conseil d'Administration.*

Après avoir ouï et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- ☞ Approuve la modification du règlement intérieur de l'Espace de Vie Sociale.
- ☞ Autorise Monsieur le Président à procéder à sa ratification.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.

